

Interpellation présentée par le député:

Monsieur Claude Marcet

Date de dépôt: 17 mars 2005

Messagerie

Interpellation urgente écrite **Dépassement de budget à l'Hospice général**

J'apprends par les journaux que l'on ne veut pas la tête des hommes (on a les meilleurs copains et on les garde), car le problème actuel de l'Hospice général est un simple et unique problème de gouvernance (en oubliant un peu vite que ce sont les hommes qui mettent la gouvernance d'une entreprise en place et non l'inverse) et que l'une des causes importantes du dépassement budgétaire et des problèmes rencontrés est, selon le président de l'Hospice, aussi et surtout due à l'augmentation importante de la précarité dans ce canton.

Sachant que ce canton est une pompe aspirante pour tous les déshérités économiques de la planète, avec des filières bien huilées, j'entends reposer une nouvelle fois la question impertinente suivante pour laquelle je n'ai toujours pas reçu de réponse claire, complète et précise :

Question :

Lorsque l'on parle de prestations octroyées, sens large, qu'elles sont celles (nombre d'assistés, coût global - toutes prestations confondues - par classes d'âge de 0 à 10. 10 à 20 etc.) à la charge des contribuables de ce canton qui se rapportent :

- aux ressortissants genevois ;
- aux ressortissants suisses ;
- aux ressortissants étrangers, titulaires d'un permis de travail ou de séjour ;

- aux ressortissants requérants d’asile ;
- aux ressortissants étrangers “sans-papier(s)”

Si une réponse à une question aussi simple n’est pas possible, c’est que le système de gestion comptable et informatique de l’Hospice général est le “vrai foutoir” que décrient certains, qualification que je n’ose pas encore utiliser, mais on serait véritablement tenté de s’y approcher, comme de plus en plus de genevois l’envisagent, d’ailleurs.

Il ne faut pas oublier que c’est le contribuable qui paie et qui a le droit de savoir; il s’agit ici d’un simple rappel, mais qui a le mérite de son importance

La police publie ouvertement les statistiques de la criminalité où l’on voit l’importance et par extension le coût implicite de la criminalité importée, sans que cela crée des émeutes xénophobes. Je ne vois donc pas pourquoi les contribuables de ce canton ne pourraient pas voir l’importance et le coût de l’assistanat importé, principalement économique, à la charge des contribuables dus au laxisme, au laisser-faire de certains qui légifèrent et gouvernent dans ce canton. Il ne s’agit pas ici de remettre en cause le principe même de l’assistanat, mais ses abus récurrents par manque de vision claire (manque voulu par certains) de la réalité du problème.

PS : Certaines sources laissent entendre que l’Hospice général pourrait louer à son nom des appartements pour y mettre des “sans-papiers” (il semble que cela ne soit pas le seul établissement caritatif qui pourrait agir de la sorte). Que l’Hospice se rassure, ce n’est pas le sujet du jour, mais l’UDC enquête ... et reviendra en temps voulu sur ce sujet.